

Fonds interculturel lausannois– quatrième édition

Le Fonds interculturel soutient tous les deux ans des projets de proximité ayant pour thématique centrale les échanges interculturels. Les projets subventionnés dans le cadre de cette 4^e édition feront halte dans quatre quartiers lausannois: Grand-Vennes, Vallon, Sallaz et Faverges à l'occasion de la Caravane des quartiers 2016. Les associations intéressées ont jusqu'au 15 octobre 2015 pour déposer leur dossier de demande de subside. Afin de les aider dans leur démarche, le Bureau lausannois pour les immigrés propose une séance d'information le 1^{er} septembre à l'Espace Dickens.

Les associations de personnes migrantes, de promotion de l'intégration, de prévention du racisme ainsi que les collectifs de quartiers et organismes à but non lucratif actifs dans le domaine de l'intégration sont invités à déposer un dossier pour la quatrième édition du Fonds interculturel. Les projets novateurs, impliquant la participation de la population lausannoise, seront prioritaires.

Le Bureau lausannois pour les immigrés – BLI propose une séance d'information mardi 1^{er} septembre 2015, de 18h à 19h30, à l'Espace Dickens, afin de soutenir les participants dans leurs démarches.

La Commission tripartite pour l'intégration des immigrés (CTI) évaluera ensuite les dossiers présentés et décidera, le cas échéant, de l'octroi des subsides, qui couvriront au minimum 10% et au maximum 75% du financement des projets. Le BLI reste responsable de la gestion du Fonds, assure le suivi et la coordination des projets.

Doté de 60'000 francs, le Fonds favorise depuis 2009 la réflexion approfondie sur les questions liées à l'interculturalité : multiplicité de nos appartenances, construction de nos identités, de nos différences et ressemblances ainsi que les ponts entre culture d'origine et société d'accueil.

La direction des sports, de l'intégration
et de la protection de la population

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Marc Vuilleumier, directeur des sports, de l'intégration et de la protection de la population, 021 315 32 00**
- **Gabriela Amarelle, déléguée à l'intégration, Bureau lausannois pour les immigrés, 079 512 51 68**

Renseignements supplémentaires, appel d'offres et formulaires sur : www.lausanne.ch/bli

Lausanne, le 22 juin 2015